



Des briques pour le Tricentenaire : mille mercis

Grâce à votre #solidarité et vos partages, Infogreen et 4x3 magazine ont remis un chèque de 1.000 euros au Tricentenaire pour soutenir le projet de construction d'un nouveau foyer d'hébergement dans le parc à Heisdorf.

« L'espace d'un instant, nous avons fait nôtre la belle devise du Tricentenaire «faire mieux ensemble ». Encore bravo à toutes et tous ». Frédéric Liégeois, fondateur et CEO de Picto Communication Partner, éditeur entre autres d'Infogreen et 4x3, pouvait avoir le sourire – même masqué – pour remettre le chèque de 1 000 euros aux responsables du Tricentenaire. Notre magazine s'est joint, par le biais d'un appel à partager et à s'engager sur ses réseaux sociaux, à l'élan de solidarité et à l'appel aux dons suscité par le projet résidentiel de l'asbl Le Tricentenaire. Une façon d'exprimer sa solidarité et de démontrer que, en quelques clics, on pouvait aider, au financement d'un centre d'hébergement pour personnes en situation de handicap.

Heisdorf Il, c'est ce projet résidentiel que l'asbl attend depuis un bout de temps. La deuxième partie du projet, indispensable à la mission de l'association qui accompagne des personnes en situation de handicap, enfants, ados, adultes, et qui, par le biais des Ateliers du Tricentenaire - la société coopérative - met à la disposition de travailleurs en situation de handicap un emploi rémunéré, en ateliers protégés, au sein d'une unité économique de production, en adéquation avec les aspirations professionnelles ainsi que les compétences de chacun.

Car il faut aussi prendre en charge ces personnes, les héberger, les encadrer dans un lieu de vie, dans la quête d'une autonomie la plus accomplie possible, selon le handicap de chacun. Un lieu de vie indispensable et où la plupart des résidents demeurent longtemps, ce qui fait que le besoin en hébergements va croissant.

« Le projet Heisdorf Il ne s'est jamais arrêté, même si on en parle depuis plus de 10 ans », témoigne Christophe Lesuisse, directeur général du Groupe Tricentenaire. « La démarche de co-construction avait enfanté un avant-projet, puis un projet ficelé, au gré d'un parcours administratif et des contraintes diverses qui encadrent un tel dossier. On ne construit pas une résidence pour des personnes en situation de handicap en quelques coups de crayon ».

On notera le travail d'ingénierie, de conseil et d'architecture réalisé par les entreprises Betic et Coeba (lire aussi l'article dans notre dossier « construction », en page 70).

Le vrai jalon survenait le 13 mars, avec la signature apposée par le ministère de la Famille sur l'indispensable convention d'agrément et de co-financement. Quelques jours plus tard, tombait le confinement, suspendant le temps... et les possibilités d'avancer.

Parmi les avatars de ce « temps mort » - durant lequel le Tricentenaire a bien entendu maintenu le service à l'égard de ses résidents et pensionnaires, dans des conditions pas toujours

évidentes -, l'impossibilité d'organiser la kermesse annuelle, prévue en juin, et dont les bénéficiaires auraient été affectés au projet. Un apport bien utile, en renfort des legs, dons, soutiens ou mécénats sur lesquels le Tricentenaire peut compter.

Le ministère de tutelle garantit un financement à hauteur de 70 % des coûts admissibles, soit 12,8 millions d'euros. Le projet retenu prévoit 40 unités de logement pour adultes (5 groupes de vie de 8 personnes en situation de handicap physique de grande dépendance, soit 40 lits), ainsi qu'un service d'accueil et d'activités de jour, pour 20 enfants et jeunes en situation de polyhandicap.

« Nous sommes continuellement à la recherche de solutions mais seule une extension des possibilités d'hébergement peut apporter des perspectives à long terme. Seule la générosité de tous permettra de concrétiser ce projet crucial pour les personnes en situation de handicap et leurs familles », précise Elisabeth Nobrega, directrice de l'hébergement.

L'appel aux dons, sous forme de briques représentant 5 euros chacune, est encore activé sur la page Facebook du Tricentenaire. On peut aussi virer sur le CCP.L : IBAN LU42 1111 0011 8016 0000 (Bic: CPP.LLU.LL) avec la mention « Projet résidence Heisdorf », ce qui donnera lieu à l'envoi d'une attestation de don, déductible fiscalement.

A.D.